



Mercredi, le 30 janvier est la journée Bell Cause pour la cause!

Nous avons la chance et l'honneur d'avoir reçu une contribution financière de Bell Cause pour la cause!

Nous utilisons actuellement ce montant pour notre volet chant et chorale qui est une activité de rétablissement. Cette activité permet aux membres qui vivent avec une problématique en santé mentale de se surpasser et de passer par-dessus leur diagnostic.

On vous attend en grand nombre le 4 mai à 19h00 pour encourager les 15 membres artistes qui feront la 1^{er} parti de **Centregens a du talent** (3e édition). Soyez assuré que ces gens vous feront vivre une soirée EXTRAORDINAIRE remplie d'émotion et de plaisir!

Nous afficherons tous les détails sur Facebook dans quelques semaines.

Lors de la Journée Bell Cause pour la cause, Bell versera, pour chacune des interactions suivantes, 5 cents au profit de programmes canadiens en santé mentale, sans frais additionnels pour les participants :

- Twitter : Chaque tweet et rediffusion de tweet utilisant le mot-clic [#BellCause](https://twitter.com/BellCause) et chaque visionnement de la vidéo de la Journée Bell Cause pour la cause à l'adresse [Twitter.com/Bell Cause](https://twitter.com/BellCause)
- Facebook : Chaque visionnement de la vidéo de la Journée Bell Cause pour la cause à [Facebook.com/BellCausePourLaCause](https://facebook.com/BellCausePourLaCause) et utilisation du cadre Bell Cause pour la cause
- Instagram : Chaque visionnement de la vidéo de la Journée Bell Cause pour la cause à l'adresse [Instagram.com/bell_cause/](https://instagram.com/bell_cause/)
- Snapchat : Chaque utilisation du géofiltre Bell Cause pour la cause et visionnement de la vidéo
- Appels et messages texte : Chaque message texte envoyé et chaque appel interurbain ou mobile effectué par les clients des services sans fil ou téléphoniques de Bell, de Bell MTS et de Bell Aliant